

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de la paroisse d'Ursy sont convoqués à l'assemblée ordinaire, le lundi 7 avril 2025 à 20h, à la salle de paroisse.

TRACTANDA :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 5 avril 2024 + approbation *
2. Rapport du Conseil de paroisse
3. Comptes 2024
 - rapport de la commission financière
 - approbation
4. Budget 2025
 - a) de fonctionnement
 - b) des investissements
 - transformation bâtiment communal ACSU, Paroisse, Commune (complément)
 - rapport de la commission financière
 - approbation
5. Rapport sur l'activité pastorale
6. Divers

L'assemblée est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolus, domiciliés dans la paroisse.

Le Conseil de paroisse

* Le procès-verbal ne sera pas lu en assemblée. Il peut être consulté sur le site internet <https://upierroches.ch/paroisse%20Ursy.htm> ou au secrétariat de l'UP à la cure durant les heures d'ouverture du secrétariat.